

« Si un jour on te reproche que ton travail n'est pas un travail de professionnel, dis-toi bien que l'Arche de Noé a été construite par des amateurs et le Titanic par des professionnels »

LE PETIT HEMI-LIEN 2024 « 28ème année »

Mensuel, annonceur de l'asbl G.E.H (Groupe d'Entraide pour Hémiplégiques) : 4-595970-84

N°09/2024 (septembre) Clap 273ème Agrégation postale P 401132 Bureau de dépôt : 1390 Grez-Doiceau

SIÈGE SOCIAL : 27, rue de l'Eglise St Pierre ♦ B. 1390 GREZ-DOICEAU

E-Mail : g.e.htc.geh@outlook.com

☎ : 010 /81.68.46 (Mer. & Ven. Après-midi de préfér.) ♦ Banque : compte IBAN : **BE48 1149 0592 1427**

Antennes :

- 1- CHARLEROI ET REGION : Rue de la Dîme, 26 - 6120 NALINNES ☎ 071/21.68.28
- 2- LIEGE ET REGION : Bd des Combattants, 30/1 4470 Saint-Georges ☎ 0477/133064
- 3- MONS ET REGION : Rue A. Charrettes, les72 - 7390 QUAREGNON ☎ 065/88.51.24
- 4- OTTIGNIES : Clos A. Sax, 3, - 1342 LIMELETTE ☎ 10/40.24.42
- 5- WAVRE ET REGION : Av. Félix Lacourt, 130 - 1390 Grez-Doiceau ☎ 0475/395.396

- 6. NAMUR ET REGION : Ch. de Dinant, 343/6 - 5000 NAMUR ☎ 081/22.47.59
- 7- LA LOUVIERE ; Impasse Salace, 1 7110 LA LOUVIERE ☎0473/540 133
- 8- ARLON ET REGION : Chaussée de Florenville,46 6840☎MONTPLAINCHAMPS 0497/504.679
- 9- BRUXELLES : Av de la Basilique, 1/9 1082 BERCHEM-St-AGATHE ☎ 02/465.66.20

Infos GEH

- Comme indiqué par mail, nous nous voyons contraints d'annuler notre 2^{ème} excursion de l'année qui aurait dû avoir lieu le 20 septembre au domaine de **Pairi Daïza**.

Vous pourrez en finale en lire les raisons précises et les réflexions de **Thierry**

Infos générales

- Certains professionnels de santé ont l'obligation d'afficher le coût de leurs prestations. Cette mesure vise à vous fournir une estimation transparente des coûts avant le traitement.

-Quelles informations doivent être communiquées ?

-des informations générales (numéro d'identification par exemple)

-le statut de conventionnement

-une description des soins les plus pratiqués

-le montant total de la prestation avec le montant à charge de l'assurance obligatoire, le montant à charge du patient (ticket modérateur) et le montant maximal supplémentaire qu'un prestataire de soins peut facturer en plus du tarif de l'assurance obligatoire s'il n'est pas conventionné.

- Comment savoir si un prestataire de soins est conventionné ?

En consultant le site de l'INAMI www.inami.fgov.be>programmesweb>rechercher un dispensateur de soins ou en scannant le QR code.

La recherche se fait par nom, commune ou profession.

- Quelles sont les conséquences pour les prestataires de soins qui n'affichent pas ces informations ?

Le dispensateur de soins non conventionné ou partiellement conventionné et qui n'affiche pas les

coûts des prestations de soins, ne pourra demander aucun supplément au patient. (magazine Partenamut)

- **T**rouvez un lieu d'aide au numérique en Wallonie : **Macartonom** est une cartographie qui reprend tous les lieux où vous pouvez trouver **de l'aide et un accès aux outils numériques**.

Le principe est de réaliser une démarche à partir de votre besoin (accéder au wifi, apprendre et utiliser du matériel numérique, rédiger un message ou un courrier, réaliser une démarche administrative en ligne, utiliser la banque en ligne..) et encoder votre adresse. Le site propose alors les endroits les plus proches de chez vous où vous pourrez être accompagné dans vos démarches en ligne. (magazine c'est l'AVIQ)

- **SENOAH ASBL** : située à Namur, elle cherche avant tout à promouvoir le bien-être des aînés /personnes âgées, non pas en décidant pour eux, mais en les accompagnant et en respectant leurs libres choix.

En quoi **Senoah** peut-elle vous aider concrètement ?

Elle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire (assistantes administratives, assistantes sociales, coordinatrice et juriste)

L'équipe analyse les demandes en tenant compte des situations des seniors pour proposer des réponses sur tous lieux de vie qui peuvent leur convenir.

Les demandes qui portent sur la législation sont également prises en compte. En ce sens, l'équipe peut accompagner un usager dans les démarches du dépôt de plainte à l'encontre d'un établissement ou d'une institution (magazine C'est l'AVIQ)

- **Q**uand les mots apaisent certains maux : les bienfaits de la lecture sur la santé. La lecture génère pas mal de bienfaits directs ou indirects. Bien qu'écouter de la musique au calme, ou profiter d'une boisson réconfortante sont autant d'activités aux effets

similaires, il semble que le fait de prendre un peu de temps pour se plonger dans un livre suffit à diminuer drastiquement son taux de stress. Et ce, après seulement six minutes de lecture en moyenne ! (magazine « seniors » du journal Le Soir)

- **Les séquelles invisibles** d'un accident vasculaire cérébral (AVC) se traduisent par des atteintes cognitives qui entraînent des répercussions fonctionnelles dans la vie quotidienne. Ces atteintes peuvent être invalidantes et se manifester par des comportements inadaptés ainsi qu'une dégradation des relations familiales, sociales et professionnelles. Voici quelques-unes de ces séquelles :

Troubles anxieux et dépressifs : La dépression est présente chez environ un tiers des patients après un AVC. Elle peut aggraver l'invalidité et la mortalité. Le traitement de la dépression peut inclure la psychoéducation, le soutien psychologique et les antidépresseurs.

Fatigue anormale : Environ la moitié des patients ayant subi un AVC développent un syndrome de fatigue. Cette fatigue n'est pas liée aux niveaux d'efforts précédents et ne s'améliore généralement pas avec le repos. Il est important d'adapter la fréquence des thérapies et de proposer des temps de repos.

Héminégligence spatiale unilatérale (HSU) : Chez les patients ayant eu un AVC de l'hémisphère droit, l'héminégligence se manifeste par une incapacité à se rendre compte, à répondre à ou à s'orienter vers des stimuli situés à gauche. Par exemple, le patient peut négliger sa gauche en mangeant ou en portant ses lunettes.



Humour:

- **M**onsieur le comte vient de mourir. Et comme il tenait à ce que personne ne le voie sans sa moumoute qu'il n'enlevait que la nuit, on le couche dans le cercueil avec la perruque sur la tête.

Mais, dans cette position, elle glisse, impossible de la faire tenir droite.

Après de multiples tentatives, la veuve se désespère. Alors le croque mort lui dit : ne vous inquiétez pas, je vais vous arranger ça !

Un quart d'heure plus tard, il vient la prévenir que c'est fait : la moumoute reste parfaitement droite.

Oh merci, merci ! dit la comtesse, combien vous dois-je ?

Rien du tout ! Pour un malheureux clou !

- **U**n petit garçon rentre chez lui après l'école et dit à son père : tu sais, papa, j'ai parlé de toi dans ma rédaction aujourd'hui

-Ah bon et quel en était le sujet ?

-Présentez-nous votre super héros préféré

-Oh, c'est adorable, ça ! Je suis très fier et très touché !

-Oui, enfin, c'est juste que je ne savais pas comment on écrit « Blacpentaire »

- **U**n milliardaire vieillissant demande à son épouse, visiblement plus jeune que lui :

- Chérie, qu'est-ce qui te ferait plaisir cette année pour ton anniversaire ?

- Que nous divorcions !

- Ecoute, mon amour, pour être très franc, je ne pensais pas mettre aussi cher...

- **U**n homme entre dans un pâtisserie et demande :

- Bonjour madame, donc comme chaque année, je voudrais commander un très beau gâteau d'anniversaire pour mon épouse. Au chocolat, c'est son préféré

- Très bien monsieur. Et pour les bougies, combien en faut-il ?

- Trente, comme d'habitude.

Les anniversaires GEH

- **P**armi ceux dont nous connaissons la date de naissance, en ce mois de **septembre 2024 nous penserons** Le **2** à Nathalie **CLASSE**, le **4** à Isabel **LEAL CEVADA**, le **11** à France **LISON**, le **12** en mémoire de Jean-Claude **ALSTEEN**, le **16** en mémoire de Désiré **GLIBERT**, le **21** à Douceline **KESTELOOT**, le **24** à Martine **BELIN**, le **27** à Jacques **BAUTHIER** et Claude **POUMAY**

Si vous ne figurez pas encore dans notre liste, rien de plus facile ! Vérifiez et communiquez-nous votre date de naissance, par coup de fil ou courriel. Vous aurez à présent une « carte virtuelle e-carte » un mail de souhaits envoyé par Mireille CROES. Nous savons que vous appréciez chaque fois cette petite attention GEH.

Cotisation de 20.00 € au compte GEH BE48114905921427 Exonération de 45% pour tout don de 40.00 € minimum



Mot du président. En ce Clap 273.

Comme annoncé ci-dessus et comme ceux qui nous lisent ont pu déjà en prendre connaissance, pour la **1^{ère} fois** dans notre histoire, ce n'est pas sans état d'âme ni amertume que nous avons été contraints d'annuler notre **excursion vers Pairi Daïza programmée au 20 septembre prochain** qui avait pourtant été choisie au terme d'une petite enquête à main levée auparavant : dans l'autocar au retour de Da Vinci à Liège et aussi lors de notre récent BBQ au resto « Les 3 Clés » à Gembloux.

En effet, la date d'expiration (**15 août**) du délai que nous avons fixé pour réunir à tout le moins les intentions préalables d'inscriptions et **les seules 13 réponses reçues**, nous ne pouvions « raisonnablement » pas nous engager plus avant dans les frais inévitables à déboursier, tels ceux très élevés de location d'un autocar avec élévateur (985€) mais aussi l'acompte préalable à devoir verser sans tarder à Pairi Daïza pour confirmation de notre réservation.

Décision inéluctable donc en regard de ce simple constat. À côté de celui tout aussi désolant une fois de plus de voir que trop peu lisent attentivement ou pas du tout les infos précises que nous leur envoyons pourtant « obligatoirement » bien à temps.

Evidence observée : Les démarches effectuées en amont (Pairi Daïza, réservation auprès de l'autocariste, G-Médi (dont nous avons déjà obtenus l'assurance du prêt de scooters, Walibi pour autorisation de parking gratuit) pour mise au point de ce type de projet s'avérant finalement inutiles et ô combien chronophages !!

Même s'ils ne sont pas nombreux, merci pour ceux qui ont pris la peine de nous lire et de répondre par un oui ou par un non.

Avec, néanmoins, beaucoup de regrets et de ... lassitude.

Thierry

Souvenir de notre BBQ de cette année au « 3 Clés à Gembloux »

